

■ PRÉSENTATION

Le DEJEPS Rugby à XV est une formation reconnue par l'Etat, qui prépare au métier d'entraîneur de rugby à XV. Cette formation vous permet d'acquérir les compétences nécessaires pour encadrer et diriger des équipes de rugby à tous les niveaux, en développant des stratégies d'entraînement et de jeu performantes.

■ OBJECTIFS

L'objectif principal est de vous fournir les compétences nécessaires pour coordonner, diriger et encadrer dans le domaine du rugby à XV.

À la fin de la formation, vous serez en mesure de :

- Concevoir un projet d'action en rugby à XV
- Concevoir et coordonner la mise en oeuvre d'un projet de perfectionnement rugby à XV
- Conduire une démarche de perfectionnement en rugby à XV
- Conduire une démarche de formation
- Gérer les risques liés à la pratique

■ PROGRAMME DE FORMATION

La formation s'organise autour de 4 blocs de compétences :

CONTENUS TRANSVERSAUX :

- UC1 : Conception d'un projet d'action en rugby à XV
- UC2 : Coordination de la mise en oeuvre d'un projet d'action de perfectionnement en rugby à XV

CONTENUS SPÉCIFIQUES :

- UC3 : Conduite d'une démarche de perfectionnement sportif en rugby à XV, conduite d'une démarche de formation
- UC4 : Gestion des risques de la pratique

Vous étudierez notamment :

- Les principes fondamentaux du rugby à XV : règles, techniques individuelles et collectives, stratégies de jeu
- La préparation physique et mentale des joueurs : prévention des blessures, gestion du stress, motivation
- La planification et l'organisation de l'entraînement : conception de séances, évaluation des performances
- La gestion d'équipe et le leadership : communication, gestion des conflits, motivation des joueurs

■ MODALITÉS DE CERTIFICATION

Les modalités de certification se décomposent en deux types d'épreuves :

- UC 1 et UC 2 : épreuve orale qui valide des compétences transversales professionnelles sur la conception et la coordination d'un projet d'action.
- UC 3 et UC 4 : évaluation des compétences spécifiques « rugby » en situation professionnelle. Le diplôme, en cas d'obtention, est délivré par le Ministère des Sports. Une attestation est remise à l'issue de la formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Les épreuves de certification se dérouleront le 9 et 10 juin 2026 avec, si besoin, un rattrapage de certification le 14 septembre 2026.

■ MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en alternance : 1 séminaire de 4 jours par mois

Durée de la formation :

- En formation continue : la durée minimale est de 1060 heures dont 500 heures en club
- En formation initiale (contrat d'apprentissage), la durée minimale est de 1200 heures dont 500 heures en club

Méthodes pédagogiques :

Formation hybride : présentiel et distanciel

■ MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation initiale

Positionnement - individualisation du parcours

Validation finale

La formation est obtenue par l'acquisition de 4 unités capitalisables (UC) via le passage de certifications organisées selon les textes en vigueur et après habilitation de la DRAJES. Délivrance d'un

diplôme et d'une attestation de formation en fin de parcours.
Il est possible de valider les UC indépendamment les unes des autres.

Evaluation qualitative de la formation

Bilan de formation : Evaluation qualitative de la formation - mesure la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques des formateurs ainsi que les méthodes, moyens, et supports utilisés.

CALENDRIER DE FORMATION

CALENDRIER DE FORMATION 2025/2026

2025	Juillet Regroupement 1 7 au 10 juillet Stade Nantais Visio 14 août	Août Regroupement 2 25 au 28 juillet Stade Nantais Visio 11 septembre	Septembre Regroupement 3 22 au 25 septembre RC Vannes Visio 9 octobre	Octobre Regroupement 4 20 au 23 octobre Rouen Visio 6 novembre
	Novembre Regroupement 5 17 au 20 novembre Sablé-sur-Sarthe Visio 4 décembre	Décembre Regroupement 6 15 au 18 décembre Stade Nantais Visio 8 janvier	Janvier Regroupement 7 12 au 15 janvier US Tours Visio 5 février	Février Regroupement 8 9 au 12 février Rouen Visio 5 mars
	Mars Regroupement 9 9 au 12 mars RC Vannes Visio 2 avril	Avril Regroupement 10 6 au 9 avril US Tours Visio 30 avril	Mai Regroupement 11 4 au 7 mai Rennes Visio 28 mai	Juin Regroupement 12 1er au 4 juin Sablé-sur-Sarthe Certification 9 et 10 juin Ligue Rugby PDL
	Septembre Rattrapage 14 septembre Ligue Rugby PDL	+ Accompagnement individuel 65 heures. + Formation à distance 99 heures sur Moodle.		

Les dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction des mesures gouvernementales.
Les lieux sont susceptibles d'être modifiés en fonction de la provenance des stagiaires.

■ DÉBOUCHÉS

Le DEJEPS Educateur Sportif mention Rugby à XV permet de devenir :

- Entraîneur de rugby
- Coordonnateur de projet
- Responsable de centre de formation au sein d'un club ou d'une fédération
- Responsable école de rugby
- Cadre technique pour la fédération sportive, une ligue régionale ou un comité départemental
- Formateur ou enseignant dans le domaine de l'animation du rugby à XV
- Analyste vidéo ou statisticien pour une équipe de rugby professionnelle

■ STATUT

En alternance :

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation

En initial :

- Autofinancement

Autres financements :

- Eligible au CPF (Compte Professionnel de Formation)

Nous contacter pour tout autre type de financement

■ CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Être âgé de 18 ans
- Être titulaire du PSC1 ou d'un titre équivalent
- Attester d'une pratique minimum de deux saisons sportives au sein d'une équipe de rugby à XV évoluant en compétition
- Justifier d'une expérience d'encadrement d'une équipe (école de rugby, jeune ou sénior) en rugby à XV pendant au moins une saison sportive

Sont dispensés d'attester d'une expérience d'encadrement d'équipe les personnes titulaires du brevet fédéral "Ecole de Rugby" ou " Découverte Initiation" ou "Développement". Sont dispensés de l'ensemble des exigences préalables les personnes titulaires du Brevet Fédéral "optimisation" du CQP "Moniteur de Rugby à XV" ou "Technicien Sportif de Rugby à XV", du BPJEPS spécialité "activités sports collectifs" mention "rugby à XV" ou du BPJEPS "rugby", du BEES 1er degré Rugby à XV.

Dossier d'inscription :

Le dossier de pré-inscription est à compléter en ligne au plus tard le lundi 10 mai 2025 délai de rigueur, il est accessible ci-dessous :

■ ADMISSION

Épreuves de sélection :

Les candidats qui remplissent les conditions d'accès à la formation, sont convoqués aux épreuves de sélection le 2 juin 2025. Les épreuves de sélection se dérouleront le à la Ligue Régionale de Rugby des Pays de la Loire (19 avenue Jacques Cartier, 44800 Saint-Herblain) .

Déroulement des épreuves de sélection :

Chaque stagiaire devra produire un document vidéo avec son (les interventions de l'entraîneur doivent être audibles) à transmettre lors de l'inscription le 10 mai au plus tard, au format mp4, comprenant un entraînement avec sa fiche de préparation (libre choix du thème de la séance). La vidéo doit durer 30 minutes maximum (pas de coupure lors des séquences animées). La fiche séance doit être fidèle au déroulement de l'entraînement filmé. L'entraînement doit être composé d'au moins 2 séquences avec des effectifs différents (collectif total, collectif réduit, collectif homme/homme). Une des deux situations doit développer les ressources tactiques et techniques des joueurs, joueuses. Elle se base sur une opposition avec un effectif d'un minimum de 5 contre 5.

Entretien individuel :

- Présentation personnelle
- Cadre d'alternance
- Motivation(s) et attente(s)
- Évaluation des compétences en lien avec la vidéo
- Questions - réponses

■ DATES À RETENIR

- Dossier de préinscription à compléter en ligne au plus tard le 10 mai 2025.
- Les épreuves de sélection se dérouleront le 2 juin 2025 à la Ligue Régionale Pays de Loire.
- La formation se déroule du 7 juillet 2025 au 10 juin 2026.
- Le positionnement sera effectué du 7 au 10 juillet 2025.

■ CERTIFICATEUR

Certification professionnelle délivrée par Ministère des sports et des jeux olympiques et para-lympiques - Enregistrée au RNCP sous le n°4863.

■ COMMENT S'INSCRIRE ?

#1 Je candidate sur le formulaire en ligne.

#2 Je suis recontacté par un membre de l'équipe pour convenir d'un entretien de candidature.

#3 Je passe mon entretien afin de valider mon projet de formation

■ INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Mobilité à l'étranger

Avez-vous pensé à travailler à l'étranger ? Il est possible d'obtenir une reconnaissance de diplôme dans un autre pays. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site France Education International

Accessibilité de la formation

Référent handicap : Adélaïde CLUZEAU - adelaidecluzeau@craf2s.fr

Accessibilité des locaux - Accessibilité de la formation

CRAF2S

CFA - Organisme de formation

SIRET 520 374 505 000 45

N°UAI 0142365

Organisme déclaré sous le n°25140225140235814
auprès du Préfet de Région Normandie



1 impasse du Vexin 14460 COLOMBELLES
contact@craf2s.fr- 02.31.15.69.19